

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Jusqu'à nouvel ordre, j'autorise **MIAA** à renouveler mon don chaque mois, en utilisant le prélèvement automatique pour lequel j'ai rempli le formulaire ci-dessous.

MIAA s'engage à m'envoyer un reçu fiscal chaque année, du montant de mes versements annuels. Je pourrai mettre fin à ces versements automatiques par lettre recommandée à :

Miaa, 101 rue du Bac 75007 Paris.

N° national d'émetteur : 557179

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement mensuel de : (merci de cocher la case correspondante)

5 euros	10 euros	15 euros	30 euros	Autres

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter : Banque : Agence : Adresse : Code Postal : Ville :	Désignation du compte à débiter : Codes <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">Etablissement</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">Guichet</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">N° compte</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">Clé</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-----</td> <td style="text-align: center;">-----</td> <td style="text-align: center;">-----</td> <td style="text-align: center;">--</td> </tr> </table>	Etablissement	Guichet	N° compte	Clé	-----	-----	-----	--
Etablissement	Guichet	N° compte	Clé						
-----	-----	-----	--						

Désignation du créancier : Miaa (Mouvement d'Intermittents d'Aide aux Autres) 101 rue du Bac 75007 Paris	Désignation du donateur : Nom : Adresse : Code Postal : Ville : email :
--	--

En application de l'art.34 de la loi du 6.1.1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer en vous adressant à : MIAA 101 rue du Bac 75007 PARIS E-mail : miaa75@gmail.com	Date : Nom, Signature : La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à l'association MIAA selon les modalités prévues à la mise en place de l'autorisation de prélèvement automatique .
---	---

IMPORTANT : JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTALE